Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-2142 Mis-en2ligner-DEe18-8/09/2025

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/09/2025

Accuse cerille executoire

COMMUNE DE L'HORME Loire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mil Vingt-Cinq, le 16 septembre à 18h30, le Conseil Municipal, convoqué régulièrement conformément à la loi, s'est réuni sous la présidence de Madame Audrey BERTHEAS, Maire, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour porté sur les convocations.

<u>Présents</u>: BERTHEAS Audrey, CHAPUIS Laurent, OUAKKOUCHE Dalila, ROSSI Xavier, VINCENT BEAUFRERE Claire, MACHADO Elodie, PATTE Raphaël, CLAIN Erika, BERNOU Philippe, BECH Françoise, LAUDE Christopher, CLAVEL Anthony, VAZILLE Angeline, BERNAUD Didier, EYRIGNOUX Sophie, HILTGUN Luca, BENMOSLY Sabrina, GRATESSOLE Célyne, DELEZAY Olivier, COFFRE Annick, MARION Romain.

Absents excusés: NUNEZ Dominique a donné pouvoir à BECH Françoise, MILLET Gaëtan a donné pouvoir à HILTGUN Luca, FRANCOIS Pascale a donné pouvoir à DELEZAY Olivier, CHARVIEUX Sandra a donné pouvoir à COFFRE Annick, HOSNI Mohammed a donné pouvoir à GRATESSOLE Célyne.

Absente: NOTO CAMPANELLA Camille.

<u>Secrétaire de séance</u> : LAUDE Christopher

Nombre de Conseillers

En exercice 27

Présents 20

26

Délibérations: 2025-52 **Objet** Aménagement / Rapport sur les comptes NOVIM exercice 2024

Votants

Nomenclature Contrôle de légalité 8.4

Madame le Maire rappelle/expose :

La Commune est actionnaire de la Société NOVIM à hauteur de 0,01 % de son capital (100 actions);

Conformément à l'article 1524-5 du CGCT, la Commune doit se prononcer sur le projet de rapport ainsi que le rapport de gestion de l'exercice 2024 de cette société tels qu'approuvés par son assemblée générale ordinaire du 13 juin 2025

☞ L'assemblée délibérante décide, à l'unanimité de :

Prendre acte des documents présentés en annexes (rapport de gestion et le projet de rapport annuel du mandataire 2024).

L'HORME, le 17/09/2025

Mme le Maire, Audrey BERTHEAS Le secrétaire de séance, Christopher LAUDE